

Compte rendu de la réunion du 19 avril 2008, 3 rue du commandant Mages, 13001 Marseille **V3**

par Benoit de Gentile, le 20 avril 2008

PRESENTS

Marion Ouazana, Claire Prouhet, Leonardo Basmadyian, Benoit de Gentile, Pierre Lehagre, Pierre Vidal-Naquet (Elisabeth Dussaud est excusée).

RESUME

1. La réunion destinée initialement à examiner l'avenir du site diplôme tango, en particulier sa prolongation ou sa fermeture comme prévue au 30 avril 2008, a été étendue pour mettre en place un processus de concertation entre d'une part les initiateurs du site et d'autre part les initiateurs d'une fédération du tango argentin.
2. Le fonctionnement d'une fédération a été discuté sous plusieurs aspects: mise en place d'un centre de ressources, rôle de courroie de transmission entre les autorités de tutelle et les pratiquants, responsabilité en terme de conseil et de respect des obligation légales, capacité d'influence vis à vis des fédérations existantes. A l'issue de cette discussion, le sentiment dominant est de reconsidérer l'urgence de la création d'une fédération du tango argentin telle qu'initialement ressentie au mois de mars 2008.
3. Une proposition de regroupement des forces des deux groupes est faite pour traiter 3 sujets (la certification, la représentation du monde du tango, la notion d'Ecole) selon un planning établi jusqu'en octobre 2008 et prévoyant l'envoi d'une lettre au ministère présentant l'organisation actuelle du monde du tango argentin hors cadre fédéral et la réflexion en cours sur la certification et le mode de représentation future. Une réponse est attendue de la part des promoteurs d'une fédération à l'issue de leur réunion du 26 avril 2008.
4. Benoît prépare une lettre aux associations de tango présentant les actions en cours et appelant à y participer. Cette lettre sera cosignée par les deux groupes si le regroupement proposé au point 3 est accepté (cf. minutes §7).

MINUTES

Début de la réunion à 15h10

1.	<p>Marion rappelle les deux points importants à l'origine de cette réunion : la certification et la mise en place d'une fédération. A propos de la certification, Marion présente le cas de l'ostéopathie et de la chiropractie: ces deux disciplines ont fait l'objet d'une mise sous tutelle de la part de l'Etat voici une dizaine d'années, les 50 000 ostéopathes avaient choisi la voie de la fédération au contraire des 500 chiropracteurs. Les conséquences sur les deux professions ont été les suivantes: le nombre d'écoles d'ostéopathie est passé de 6 à 3, le champ d'activité des ostéopathes a été réduit progressivement, les chiropracteurs n'ont eu aucune conséquence.</p> <p>Leonardo fait remarquer que Marion fait le parallèle entre la Fédération et l'enseignement et demande pourquoi.</p>
2	<p>Claire fait le point sur les fédérations de danses déjà en place. En résumé, ces fédérations dépendent de 2 ministères différents: la FFDDS (C. Dubar) est rattachée au ministère de la culture et la FFSD est rattachée au ministère de la jeunesse et des sports. Cette seconde fédération compte 15 000 adhérents et comporte un certain nombre de sections dont celle du tango argentin à laquelle sont déjà affiliées quelques associations connues (casa del tango à Paris, Tanguendo de Toulouse, ...)</p> <p>Claire présente son analyse du grand nombre de contributions de C. Dubar sur le blog. Selon Claire, l'objectif de C. Dubar est d'obtenir la mise en place d'un diplôme de prof de danse (l'institut de danse est déjà reconnu par le ministère de la culture comme centre de formation) et jusqu'à présent, les élèves formés par cet institut sont déjà des profs de danse de salon.</p>
3	<p>Pierre L rappelle la chronologie des faits: en 1996, une tentative avait eu lieu pour faire mettre en place un diplôme de prof de danses de société dont le tango argentin. Cette tentative avait avortée</p>

	<p>grâce à la dissolution de l'Assemblée Nationale mais à cette occasion le monde du tango s'était regroupé et avait établi un projet de charte pour dire ce qu'il voulait (1998).</p> <p>L'enquête de 2008 a provoqué une demande d'information de la part du Temps du Tango auprès du ministère qui a refusé de répondre au motif de ne discuter qu'avec des fédérations, ce qui a provoqué la réactivation de la proposition de mise en place d'une fédération de tango argentin par Marc Pianko. Il avait déjà été envisagé de créer une fédération en août 2007, à l'occasion de l'université d'été, lors de rencontre avec des associations. Cette fédération devant être un outil d'information, comporterait la charte du tango argentin dans ses statuts.</p> <p>Pierre L. rappelle que le Temps du Tango ne désire pas prendre la présidence de la future association, comme annoncé lors de la réunion du 30 mars 2008 à Paris.</p> <p>Leonardo rappelle que le principe d'une présidence tournante avait été proposé au cours de cette même réunion du 30 mars 2008.</p>
4	<p>Léonardo précise que Pierre L et lui-même sont à Marseille pour établir le contact entre les initiateurs du site diplôme tango et le groupe des 12 promoteurs d'une fédération. Leonardo informe que les conditions de la mise en place d'une fédération sont encore en discussion.</p>
5	<p>A son arrivée, Pierre VN rappelle que toute fédération a à prendre une position claire vis à vis d'un certain nombre de sujets en général importants mais fastidieux (attitude face au droit du travail ou fiscal etc...) un des problèmes techniques du monde du tango consistant à faire travailler des artistes argentins.</p> <p>Léonardo précise que la fédération envisagée a d'abord un but informatif et permettra de mettre en place un cadre de réflexion. Pour cette raison, une mise en place très rapide n'est pas précipitée à son avis. La réunion du 26 avril est prévue pour repréciser cette approche.</p>
6	<p>Claire rappelle qu'il y a plus de 3000 écoles de danse et qu'une fédération de tango argentin n'aura pas de poids si elle n'a pas le niveau des autres fédérations.</p> <p>Benoît fait remarquer que l'enquête du ministère s'étend jusqu'en octobre 2008 ce qui laisse un peu de temps avant de mettre en place une fédération de façon à ce qu'un tel projet soit compris et porté par l'ensemble des acteurs du tango argentin. Benoît propose que le sujet du mode de représentation du monde du tango argentin en France soit intégré au site du diplôme tango qui, pour l'occasion serait prolongé (ce site doit fermer au 30 avril 2008).</p>
7	<p>L'ensemble des présents discute d'un projet de planning dans le cas où un regroupement des forces en présence - les promoteurs d'une fédération et les initiateurs du site - s'opérerait:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 19 avril 2008, Marseille: cette présente réunion étant le point de départ du planning par la proposition d'extension du site - 26 avril 2008, Lyon: la réunion du groupe des promoteurs examine la proposition d'extension résumée par Leonardo aux sujets: Certification / Représentation / Ecole (enseignement ?) de tango et la proposition d'envoi d'une lettre aux associations de tango présentant les actions en cours et appelant à y participer. - 7 juin 2008 à Toulouse (date et lieu à confirmer) pour valider : <ul style="list-style-type: none"> o les problématiques révélées par les quatre premiers mois du blog o la méthode de travail pour traiter ces problématiques o envoi d'une lettre au ministère présentant le fonctionnement actuel du monde du tango (hors fédération, mais ayant son propre système de formation) et précisant qu'une réflexion est en cours sur le problème de certification et de représentation, cette lettre ayant été cosignée par le maximum d'acteurs du tango argentin. - 11 octobre 2008 à Lyon au cours du colloque prévu de longue date (date et lieu à confirmer): présentation des résultats des travaux aux associations (notion d'assises ?)

Fin de la réunion à 16h55